



Lettre d'information N°55 - 12 mars 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

L'Info Agricole de mars arrive bientôt !

A découvrir : une nouvelle rubrique dédiée à la gestion,
« **Alerter, comprendre, agir** ».



A la une

Crédit d'impôt bio : Les exploitations engagées en agriculture biologique peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt spécifique, prolongé jusqu'à fin 2028 par la dernière loi de finances.

Dans le reste de l'actualité

Apprentissage : Le Gouvernement a publié un décret confirmant la reconduction de l'aide financière destinée aux entreprises qui recrutent des apprentis. Le dispositif est recentré sur les petites et moyennes entreprises.

France Services Agriculture : Le décret n° 2026-160 du 4 mars 2026 prévoit plusieurs mesures de coordination réglementaire à la suite de la création des structures de conseil et d'accompagnement du réseau « France Services Agriculture ». L'objectif est d'assurer la cohérence juridique du nouveau dispositif d'accompagnement des porteurs de projets agricoles.

Indemnisation IAHP 2025-2026 : Une note de service du ministère de l'Agriculture DGAL/SDPRS/2026-108 du 6 mars 2026 prévoit l'indemnisation des

propriétaires dont les animaux sont abattus sur ordre de l'administration dans le cadre de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène entre le 1er août 2025 et le 31 juillet 2026 - versement du solde.

Réglementation sur les nitrates : Une circulaire du 5 mars 2026 des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture demande aux préfets de régions de réunir les acteurs locaux, d'analyser les difficultés d'application des programmes nitrates et de faire remonter leurs observations au Gouvernement. L'objectif est d'en améliorer la lisibilité et l'efficacité lors de leur prochaine révision.

Soutenir les femmes dans l'agriculture : La Commission européenne a lancé la Women in Farming Platform, une initiative destinée à renforcer la place des femmes dans l'agriculture européenne, encourager le mentorat et favoriser les échanges entre professionnelles du secteur.